



## Problème sur prise de congés payés

Par **Boubou64**, le 13/04/2014 à 09:57

Bonjour,

Je travaille en pharmacie, je suis préparateur en pharmacie. Mes collègues et moi même avons des doutes sur nos prise de congés payés. Je m'explique et essaie d'être le plus clair possible.

Nous avons un planning qui roule sur 3 semaines avec des jours de repos qui varient. Par exemple, dans mon cas:

Semaine 1 : jours de repos lundi et mardi

Semaine 2: jours de repos mardi et samedi

Semaine 3 : jours de repos lundi et mardi.

Lorsque nous demandons nos congés à nos employeurs, elles nous disent que les congés se prennent du 1er jours non travaillé au dernier jour travaillé. Je prends donc exemple avec une de mes semaine pour que vous compreniez...

Je demande à poser 1 semaine de congés et ça tombe en semaine 2.

Je travaille le lundi donc à partir de lundi elles me comptent 6 jours donc du lundi au samedi.

Je pensais que ça fonctionnait comme cela, mes 6 jours étaient posés puis basta... SAUF que, étant donné que après la semaine 2 c'est une semaine 3 ET que en semaine 3 mon jour de repos et lundi et mardi elles me décomptent aussi ces 2 jours puisqu'elles me disent que cest au dernier jours travaillé. Au lieu de me décompter 6 jours me voilà 8 jours décomptés alors que je pensais enchaîner sur mes jours de repos.

Voici donc ma question, est ce légal le fonctionnement qu'elles entreprennent? Ont elles le droit de me décompter ces 2 jours de repos une fois mes 6 jours ouvrables posés??

Merci d'avance pour vos réponse

Par **Lag0**, le 13/04/2014 à 10:13

Bonjour,

Votre employeur respecte bien le décompte des congés payés en jours ouvrables.

Pour ce faire, on commence à compter au premier jour qui aurait du être travaillé et on arrête au dernier jour ouvrable précédent la reprise.

Pour reprendre votre exemple, vous prenez une semaine 2 en congés payés, on commence à compter le lundi, premier jour qui aurait du être travaillé et l'on compte tous les jours ouvrables jusqu'à la veille de la reprise, donc jusqu'au mardi puisque la reprise sera le mercredi. Soit 8 jours de CP.